# Recueil alloz > hebdomadaire 29 janvier 2015 pages 201 à 256

CHRONIQUE / Environnement Le contrat environnemental > Mathilde Hautereau-Boutonnet

#### ÉDITORIAL

191º année

n° 4 / 7629e

201 Silence de l'administration : le « choc de complexification », Paul Cassia

#### **ACTUALITÉS**

- 204 Cautionnement disproportionné: appréciation au regard de l'endettement global
- Bail commercial (fixation du loyer du bail renouvelé): point de départ du délai d'option
- Nationalité : constitutionnalité de la déchéance en cas de condamnation pour terrorisme
- 213 Avocat (clauses abusives): application de la directive du 5 avril 1993

#### IN MEMORIAM

214 Claude Lucas de Leyssac (1945-2015)

#### POINT DE VUE

215 Le TEG, ses décimales et la Cour de cassation, Gérard Biardeaud

#### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- Chronique: Les trois niveaux d'appréciation de l'intérêt de l'enfant.
  - À propos de la gestation pour autrui, Muriel Fabre-Magnan
- 230 Panorama: Droit des marques, Jean-Pierre Clavier, Nathalie Martial-Braz et Célia Zolynski Notes: Conséquences de l'interdiction de l'exposition « Our body », notes sous Civ. 1re, 29 oct. 2014:
- 242 Assurance d'une activité illicite et devoir de conseil de l'assureur, Aude-Solveig Epstein
- 246 • À propos d'un « principe » préexistant à une loi, Daniel Mainguy
- 251 Le droit de présentation des notaires : un privilège digne d'un autre temps ?, note sous Cons. const., 21 nov. 2014, Nicolas Laurent-Bonne



256 François Chénedé - La Convention des droits de l'enfant a 25 ans





## Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux **75685 PARIS CEDEX 14** Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, SYLVIE FAVE

CONSEIL SCIENTIFICLE Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

#### RÉDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) Thomas COUSTET (5356)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alam LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366) Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

#### ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2015

#### Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

## **SOMMAIRE**



200 Silence de l'administration: le « choc de complexification »



204

#### **DROIT DES AFFAIRES**

#### Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement disproportionné: appréciation au regard de l'endettement global, Civ. 1<sup>e</sup>, 15 janv. 2015

#### Consommation

Agence de voyages (responsabilité de plein droit): exclusion des prestations autonomes, Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015

#### Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (dessaisissement): signature d'un acte de partage successoral, Com. 13 janv. 2015

#### Fiscalité

Plus-values: cessions de titres de sociétés établies dans un État non coopératif, Cons. const., 20 janv. 2015

Fonds de commerce et commerçants Bail commercial (fixation du loyer du bail renouvelé): point de départ du délai d'option, Civ. 3°, 14 janv. 2015

#### Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (titularité): exclusion des personnes morales, Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015

#### Société et marché financier

SELARL d'avocats (participation au capital): société de commissariat aux comptes, Civ. 1<sup>∞</sup>, 15 janv. 2015

206

#### **DROIT CIVIL**

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Infection nosocomiale (refus des traitements): droit à indemnisation des préjudices,

Civ. 1re, 15 janv. 2015

Action paulienne: application à la fraude issue d'une donation-partage,

Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015

Préjudice d'établissement (notion): perte de chance de réaliser un projet de vie familiale, Civ. 2°, 15 janv. 2015

Gestion d'affaires: inapplicabilité aux frais engagés par un liquidateur judiciaire,

Com. 13 janv. 2015

Famille-Personne-Succession Respect de la vie privée: diffusion

sur un « blog » d'une vidéo d'un contrôle fiscal, Civ. 1e, 15 janv. 2015

Testament: recevabilité de l'exception de nullité pour insanité d'esprit,

Civ. 1<sup>re</sup>, 14 janv. 2015

Nationalité: constitutionnalité de la déchéance en cas de condamnation pour terrorisme, Cons. const., 23 janv. 2015

209

#### **DROIT IMMOBILIER**

#### Bail

Congé pour vendre: acte notarié passé après l'expiration du délai de réalisation, Čiv. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015

Bail rural (statut): préparation et entraînement des équidés domestiques, Civ. 3°, 14 janv. 2015

#### Construction-Urbanisme

Bail HLM: constitutionnalité du régime de récupération des charges, Cons. const., 23 janv. 2015

#### Copropriété

Travaux sur parties privatives: indemnisation du préjudice d'un copropriétaire-bailleur, Civ. 3°, 14 janv. 2015



#### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Mise en danger d'autrui par personne morale: exposition à l'hydrogène sulfuré, Crim. 7 janv. 2015

#### Procédure pénale

Instruction (reprise de l'information): nullité de l'ordonnance de règlement, Crim. 6 janv. 2015

Dossier de l'information (information des avocats): nullité pour incomplétude, Crim. 6 janv. 2015

Mandat d'arrêt européen: portée de l'absence de traduction écrite d'une pièce du dossier, Crim. 7 janv. 2015



#### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Arbitrage: portée de l'exequatur sur la traduction d'une sentence étrangère, Civ. 1<sup>re</sup>, 14 janv. 2015

Profession juridique et judiciaire Notaire (procuration): irrégularité

de l'annexion à la minute d'un autre acte, Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015

Avocat (clauses abusives): application de la directive du 5 avril 1993, CJUE 15 janv. 2015

#### / 29 janvier 2015 - n° 4 / 7629e



214

Claude Lucas de Leyssac (1945-2015)



215

Le TEG, ses décimales et la Cour de cassation par Gérard Biardeaud



#### **CHRONIQUES**

217

Le contrat environnemental par Mathilde Hautereau-Boutonnet

224

Les trois niveaux d'appréciation de l'intérêt de l'enfant. À propos de la gestation pour autrui par Muriel Fabre-Magnan

#### **PANORAMA**

230

Droit des marques novembre 2013 - décembre 2014 par Jean-Pierre Clavier, Nathalie Martial-Braz et Célia Zolynski

#### **NOTES**

Conséquences de l'interdiction de l'exposition « Our Body », notes sous Civ. 1™, 29 oct. 2014 :

242

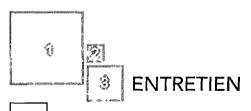
Assurance d'une activité illicite et devoir de conseil de l'assureur, par Aude-Solveig Epstein

246

À propos d'un « principe » préexistant à une loi, par Daniel Mainquy

251

Le droit de présentation des notaires: un privilège digne d'un autre temps?, note sous Cons. const., 21 nov. 2014 par Nicolas Laurent-Bonne



256

François Chénedé - La Convention des droits de l'enfant a 25 ans

#### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).